

Une plateforme pour améliorer la transition après l'école obligatoire

MOTS-CLÉS: TRANSITION 1 •
REPÉRAGE • ACCOMPAGNEMENT
• FORMATION

Avec la Plateforme T1¹, le Service de la formation professionnelle (SFOP) propose un outil de repérage et d'accompagnement des jeunes (15-25 ans) en difficulté d'insertion dans une filière de formation du secondaire 2, général ou professionnel, au sortir de l'école obligatoire. Ce dispositif, axé sur le monitoring, la prévention, la coordination et l'analyse des mesures de transition existantes, est le fruit d'une collaboration entre trois départements (Département de la formation et de la sécurité, Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Département de l'économie, de l'énergie et du territoire), via de nombreux services (SFOP, Service de l'enseignement, Service cantonal de la jeunesse, Service de l'industrie, du commerce et du travail...).

Dès 2006, au niveau national, l'OFFT, devenu SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation), et la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) ont conjointement défini comme objectif d'atteindre un taux de 95% de jeunes titulaires d'un diplôme du secondaire 2, général et professionnel, en confiant les mesures d'accompagnement à chaque canton. En Valais, le projet de Plateforme T1 pour un meilleur soutien ponctuel pour les jeunes éprouvant des difficultés d'insertion au sortir du cycle d'orientation est né du constat d'un manque de réponses préventives et



Aian Jaffé, cheffe du projet Plateforme T1, et Claude Pottier, chef du Service de la formation professionnelle (remplacé par Alexandre Rey pendant son congé pour sa campagne électorale)

proactives. «Nous avons observé des lacunes au niveau de l'échange d'informations, des données statistiques à disposition ainsi qu'un déficit de coordination des diverses mesures de transition et nous voulions prioritairement clarifier la complémentarité de l'offre, car certains jeunes passaient d'une mesure à l'autre, sans parvenir à trouver le chemin adapté pour ensuite pouvoir entrer dans une filière de formation», relève Claude Pottier, chef du Service de la formation professionnelle. Il précise qu'en Valais la mise en place du Case management, impliquant un accompagnement ciblé pour l'intégration des jeunes dans la formation professionnelle, a été faite dans une perspective de collaboration interinstitutionnelle (CII)², aussi, au vu des bons résultats de cette manière

de faire, la démarche en lien avec ce dispositif de soutien ponctuel pour venir en aide aux jeunes nécessitant une mesure de transition adaptée à leurs difficultés temporaires a été initiée dans le même esprit.

Un guichet virtuel de signalement

Avec la Plateforme T1, le SFOP coordonne l'ensemble des mesures transitoires proposées par les divers partenaires institutionnels. Et pour les jeunes en situation de grande vulnérabilité, cet outil, doublé d'un guichet virtuel de signalement à disposition des institutions (dès février 2017) et des particuliers (dès le printemps 2017) pourra les aider dans leur démarche d'insertion socioprofessionnelle lorsque cela est nécessaire, car

ce n'est pas forcément toujours le cas. Ce guichet facilitera une prise de contact immédiate avec des collaborateurs spécialisés du SFOP. Dans la suite du déploiement du dispositif, c'est-à-dire d'ici le printemps 2017, un catalogue présentant l'offre des différentes formations transitoires (EPP, Semestres de Motivation, programmes de la fondation Action jeunesse...) sera mis à disposition des professionnels (conseillers en orientation, conseillers ORP...), des décideurs (politiciens) et des particuliers (les jeunes et les familles). *«La valeur ajoutée de ce dispositif réside dans le fait d'associer repérage, monitoring et accompagnement»*, précise Aian Jaffé, cheffe du projet Plateforme T1 au SFOP. Ce suivi longitudinal, coordonné avec l'Observatoire de l'emploi sur la base de la liste des élèves libérables de l'école obligatoire, contribuera à limiter les errances des parcours de formation pour les jeunes sans solution et pour ceux qui en avaient une, mais qui se retrouvent néanmoins en situation de rupture. Et la cheffe du projet de souligner que *«le dispositif permet de raisonner, non pas en termes de mesures isolées, mais de projet global et durable de formation»*. Selon elle, il convient de *«ne pas stigmatiser les jeunes ayant besoin d'une mesure de transition momentanée, car celle-ci, si elle est bien ciblée, peut leur permettre de gagner en maturité»*.

Parmi les évolutions futures en lien avec cette Plateforme T1, il s'agira, sur la base de la photographie de la transition 1 en Valais, de voir si des mesures d'accompagnement doivent être supprimées ou adaptées et si de nouvelles seraient à implémenter. A terme, la Plateforme devrait devenir le guichet d'entrée et de sortie pour tous les jeunes entre 15 et 25 ans se trouvant hors du circuit des formations du secondaire 2, général et professionnel. Pour une meilleure efficacité du dispositif, les situations les plus complexes seront discutées dans une perspective de transdisciplinarité, sous l'impulsion du SFOP

et évidemment avec l'autorisation des jeunes adultes ou du représentant légal pour les mineurs, en réseau, dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle.

Toutes ces actions coordonnées devraient avoir une influence sur la T2, transition entre la formation professionnelle et le monde du travail. Ainsi que le relève Claude Pottier, les diverses discussions autour de la Plateforme T1 conduisent à d'autres interrogations, dont celle sur l'âge de fin de la scolarité obligatoire. Faut-il rendre obligatoire la formation jusqu'à 18 ans? Certains cantons, notamment Genève, osent la question. *«Ne faudrait-il pas compléter le droit à la formation par un devoir à la formation, de façon à lier celle-ci à la possibilité de bénéficier ensuite de prestations sociales?»*, se demande Claude Pottier, évoquant la problématique des jeunes en zone grise, c'est-à-dire n'ayant pas forcément des difficultés en termes de capacité, mais qui manquent de motivation et d'assiduité pour s'investir dans un projet pour leur future vie active. Le chantier est ouvert.

Nadia Revaz ●

Notes

¹ La Transition 1 (T1) correspond à la période qui se situe entre la fin de l'école obligatoire et l'entrée en formation professionnelle ou générale, postobligatoire.

² La CII désigne la collaboration entre plusieurs institutions dans le domaine de la sécurité sociale et de la formation (DFS, DSSC et DEET). A partir du 1^{er} janvier 2017, elle ne s'occupe pas seulement des adultes, mais aussi des jeunes.


Contact

Aian Jaffé sfop-plateforme@admin.vs.ch

Site internet du SFOP
www.vs.ch/sfop

Echo de la rédactrice

«Dis Siri»...



J'adore quand Siri, mon assistant personnel (c'est comme cela qu'il se présente) sur mon iPad, se mêle de mes réflexions, même sans prononcer la parole «Dis Siri», formule magique digne de «Sésame, ouvre-toi». Il arrive que mon assistant pense qu'une voix souhaite dialoguer, alors qu'il n'en est rien. Dans ces cas, ses réponses sont parfois assez amusantes ou décalées. L'autre jour, il a entendu «je ne sais pas», alors que je ne l'avais nullement sollicité. Et le voilà qui me répond, enfin ce n'est pas le bon terme puisque je ne l'avais pas invité à converser. Il me dit sur un ton un peu narquois, avec sa voix métallique robotisée: «On ne peut pas toujours avoir raison, pas vrai?». Non, mais de quoi se mêle-t-il! Comment ose-t-il me dire cela? Et pourquoi à moi, sachant que j'ai toujours raison. Suite à cet épisode, je lis un article à propos d'un professeur de l'université Georgia Tech aux Etats-Unis qui a remplacé, sur un forum d'entraide, un de ses assistants par un robot et les étudiants n'y ont vu que du feu. Au courant de la présence du robot dans l'équipe, les étudiants auront désormais pour tâche dans l'expérience de le repérer. La nouvelle aurait peut-être dû me surprendre, mais ce sacré Siri m'avait conditionnée à ne pas l'être tant que cela. Grâce ou à cause de mon assistant personnel, c'est selon, je sais que la méprise entre intelligence humaine et artificielle n'est plus impossible. De quoi lancer de nombreux débats pédagogiques.

Nadia Revaz